

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Thaumetopoea pityocampa

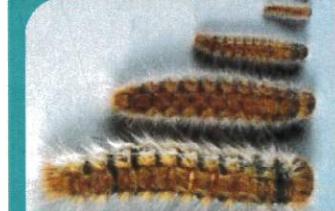


RECONNAISSANCE BIOLOGIE

Chenille :

Tête noire, corps à dominante brun-noirâtre.

Longueur : 3 à 4cm en fin de développement.



La chenille processionnaire du pin



Nid:

Cocon soyeux blanc, présent principalement à l'extrémité des branches de pins.



Écopiège



Son nid



CYCLE DE VIE

Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc.

Processions Enfouissement chrysalides Papillons Ponte + éclosion Processions chenilles sur l'arbre

nids d'hiver

stades urticants

nids d'hiver

stades urticants



STATUT RÉGLEMENTAIRE DE L'ESPÈCE

Un décret, qui a été pris en avril 2022, classe la chenille processionnaire du pin comme espèce dont la prolifération est nuisible à la santé humaine. Cet encadrement réglementaire permet la formalisation des moyens à mettre en œuvre pour organiser la surveillance et les modalités de lutte contre cette espèce via notamment des arrêtés préfectoraux de lutte pris à l'échelle départementale.



LES DIFFÉRENTES MÉTHODES DE LUTTE

L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) préconise 2 niveaux de gestion du risque :

- **une tolérance zéro sur les sites à forte fréquentation humaine** (cours d'école, parc fréquenté, allée touristique...) où l'éradication sur la zone doit être visée par la combinaison des différentes techniques de lutte,
- **une réduction des populations** sur les autres sites, où un faible niveau de populations de chenilles peut être accepté par les gestionnaires et les riverains, en associant des méthodes préventives et curatives, au cas par cas.

Différentes techniques sont couramment utilisées, voire combinées, pour lutter contre les chenilles processionnaires du pin en période hivernale :

		La lutte biologique par les mésanges	La pose d'écopièges	L'échenillage
Principe	Lutte biologique par la préation naturelle	Lutte simple et écologique. Le sac est à remplacer chaque année. Un collier guide les chenilles dans un sac	Détruire les cocons de chenilles, par la coupe des branches	
Comment cela fonctionne ?	Installer des nichoirs à mésanges charbonnières pour fixer et développer une population de ces oiseaux sur les zones à risque	L'écopiège est un système de collecte des chenilles lors de la procession , à fixer sur le tronc des pins contaminés : il évite que les chenilles descendent au sol, limitant les contacts et les risques sanitaires, et agit sur les populations de chenilles	Couper les branches où sont installés les cocons (où sont présentes les chenilles) et procéder à leur destruction par incinération, de façon sécurisée	
Est-ce adapté ?	En tant qu'auxiliaire, la présence de mésanges est un réel intérêt pour la lutte, quel que soit l'endroit	A installer sur les troncs de pins qui portent des cocons en automne, avant la procession. A découper en fonction de la circonference de l'arbre. A utiliser en complément de l'échenillage en cas de forte colonisation	A privilégier lorsque les pins sont de faible hauteur. Il faut pouvoir accéder aux cocons, et ce en toute sécurité (port d'équipement de protection adaptés contre l'urtication)	
Comment dois-je procéder ?	Acheter ou fabriquer soi-même des nichoirs. Nichoir de type « boite aux lettres » avec un trou d'entrée de 32-34 mm de diamètre pour la mésange charbonnière/28-29 mm pour la mésange bleue. Installer les nichoirs à l'automne pour qu'ils puissent être utilisés au printemps suivant. Ne pas déranger les mésanges pendant la couvaison	Identifier les besoins en comptabilisant le nombre d'arbres atteints. Mesurer la circonference des troncs (à 2m de hauteur), et ajouter pour chaque arbre une longueur de 20cm environ (le collier doit être plus long pour faire la jonction). Il existe différents fournisseurs et certaines mairies mettent en place des commandes groupées. A installer conformément aux recommandations du fabricant. Eliminer les sacs contaminés de façon adaptée (par incinération ou la congélation à -25°C pendant une semaine pour tuer les chrysalides vivantes dans les sacs)	Pour les branches accessibles et ne présentant pas de risques : il est possible de procéder soi-même à la coupe des branches et à l'incinération des cocons. Attention : Porter les équipements de protection individuelle adaptés. Pour les branches non accessibles en toute sécurité, faire appel à une entreprise spécialisée et agréée pour le travail en hauteur	